

culture & recherche

Mission de la recherche et de la technologie - 3, rue de Valois 75042 Paris cedex 01 - Tél. : 40 15 80 45

Supplément à la Lettre d'information n° 371

48

Juillet 1994 - n°



s o m m a i r e

ACTUALITE DE LA RECHERCHE

2

- Recherches en cours
- Voyage dans les laboratoires en conservation-restauration
- La banque d'images interactive de la BPI : Sémaphore
- Appels d'offres de recherches
- Rapport sur le patrimoine rural
- « Se documenter au ministère de la culture et de la francophonie »

LIEUX

6

- Le Centre de recherches des monuments historiques
- Un exemple de partenariat scientifique : les Documents d'archéologie française

POLITIQUE DE LA RECHERCHE

10

- Accès aux archives radiotélévisées
- Programmes de recherche européens
- Plan d'action au département SHS du CNRS

A LIRE

12

Recherche en propriété littéraire et artistique

Un nouveau programme de recherche internationale est lancé par l'équipe «Droit des systèmes d'information et de communication» (UMR 135 Droit comparé) dans le cadre du programme de recherche 1994 sur la propriété littéraire et artistique. Ce programme qui intéresse le ministère de la culture et de la francophonie, est en cours d'instruction par la mission de la recherche, en liaison avec la sous-direction des affaires juridiques et la délégation générale à la langue française. Son thème en est : «Français juridique et terminologie comparée du droit d'auteur et du copyright». Les notions de «droit d'auteur» et de «copyright» traditionnellement opposées sont souvent l'objet de confusions terminologiques. Celles-ci sont le signe de difficultés que bien souvent les non-juristes et même les juristes non spécialistes, ont à distinguer, dans les deux systèmes juridiques, les différences de régimes de protection ; difficultés accentuées par la prise en compte dans le cadre de la propriété intellectuelle, de nouveaux objets de protection liés au développement des nouvelles technologies.

Il s'agit donc, à partir notamment de l'étude d'un corpus de textes (ex. : directives européennes, code de la propriété intellectuelle français, textes des accords internationaux...) et de notions ou concepts qui posent des problèmes d'interprétation (œuvre, auteur, reproduction...) élaborés dans des systèmes juridiques différents :

- de mieux interpréter le sens de textes normatifs ou d'accords internationaux portant sur la propriété intellectuelle et qui sont le résultat de compromis entre des conceptions et analyses différentes parfois conflictuelles sur les droits à protéger ;

- d'aider à exprimer en français des notions qui traditionnellement se rattachent au vocabulaire anglais de la *Common Law* ;

- de trouver des équivalents en anglais et en allemand des termes français exprimant la conception française du droit d'auteur et des droits voisins.

Aux spécialistes français de la propriété intellectuelle seront associés des universitaires étrangers, et, aux différentes étapes de la recherche, les professionnels de la culture (auteurs, interprètes, producteurs) français et québécois.

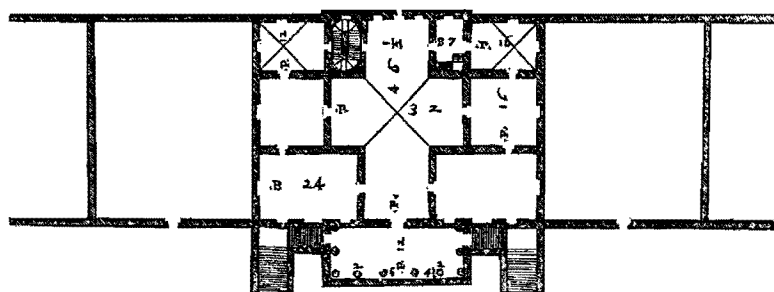
Coordination scientifique : Isabelle de Lamberterie.
CNRS - équipe DSIC, 27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine cedex. Tél. : 49 60 40 50.

Programme PAROS

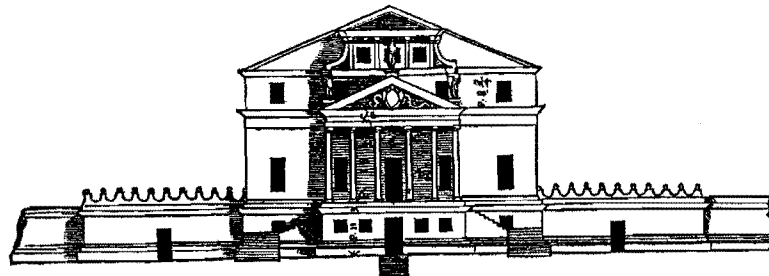
Dans le cadre d'une convention initiée par la mission de la recherche et de la technologie, l'atelier de photogrammétrie architecturale de la direction du patrimoine, le GAMSAU (Groupe d'études pour l'application des méthodes scientifiques à l'architecture et à l'urbanisme) et l'université de Bologne s'associent dans le programme de recherche Paros.

par ordinateur et la simulation de projet. L'architecte Laura Baratin dans le cadre du doctorat qu'elle poursuit à l'*Istituto di topografia, geodesia et geofisica* de la faculté d'ingénieurs de l'université de Bologne, analyse le rôle et l'usage du relevé photogrammétrique dans les opérations d'étude et de restauration de l'architecture en France et en Italie ; spécialiste de photogrammétrie et historienne de l'architecture, elle trouve naturellement sa place dans le programme Paros. Ce programme va se développer sur trois ans selon trois axes :

- expérimentation des systèmes «centrés objet» pour la modélisation d'un corpus



Villa
Malcontenta.
Plan et face
antérieure.
Extrait
de Palladio :
Les cinq
livres
d'architecture



L'atelier de photogrammétrie architecturale existe depuis 1972. Il a à son actif des relevés sur plus de 800 édifices ; il a poursuivi de nombreuses recherches dans les domaines de la représentation architecturale et de l'infographie et dans ce secteur particulier a mené dans les années 1986-1989 un programme sur l'association de la photogrammétrie et de l'image de synthèse.

Le GAMSAU est un laboratoire de l'école d'architecture de Marseille (voir *Culture et Recherche* n°42, mai 93) ; il est habilité par la direction de l'architecture et de l'urbanisme et constitue au sein du CNRS une unité de recherche associée (URA 1247). Son axe principal de recherches regroupe les questions relatives à la modélisation et à la représentation architecturale pour réaliser des outils de connaissance orientés vers la conception assistée

d'objets architecturaux relevés à l'aide de nouvelles techniques, en particulier, la photogrammétrie.

- répercussion sur les méthodes de gestion documentaire de l'imagerie d'architecture et en particulier étude de processus de restitution photogrammétrique fondés sur une analyse sémantique et hiérarchisée de l'objet architectural.

- constructions de maquettes numériques associant données figurées et textuelles dans le souci d'arriver à un modèle «mental» de l'édifice qui soit à la fois outil de représentation, base de connaissances et système de gestion des pratiques d'étude et de conservation.

Durant la première année, la demeure du XVI^e au XIX^e siècle constitue le terrain d'expérimentation et plus particulièrement la façade. Le premier exemple choisi est particulièrement insigne

puisque'il s'agit d'un édifice de Palladio, la villa Foscari dite «la malcontenta» pour laquelle nous disposons d'un relevé photogrammétrique.

Contact : Jean-Paul Saint-Aubin, direction du patrimoine. Hôtel de Vigny - 10, rue du Parc-Royal 75003 Paris. Tél. : 40 15 76 44. Fax : 40 15 76 76.

L'Europe à la découverte de l'Antiquité

«Le rêve et la science, l'Europe à la découverte de l'Antiquité 1700-1770», est le thème d'un programme de recherche mené dans le cadre du programme REMUS (aide à la recherche en muséologie de sciences et des techniques) avec le soutien de la mission de la recherche.

Cette recherche, dirigée par Alain Schnapp du centre Louis Gernet (CNRS/EHESS) en collaboration avec Mme J. Raspi Serra (université de Salerne), est menée en association avec le cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France, la Surintendance de Rome et le Musée de Madrid, et reçoit le concours de correspondants de différents pays européens.

Entre 1700 et 1770 l'Europe est le théâtre d'un engouement prodigieux pour le passé archéologique. C'est seulement au siècle des Lumières que l'antiquaire comme type et l'archéologie comme discipline prennent leur essor définitif. Le monde antique et le Moyen Age avaient connu la figure singulière de l'amateur d'antiquités. Les humanistes italiens avaient jeté les bases d'un savoir antiquaire et un peu plus tard en France la place faite à l'étude des monuments et des textes a contribué à la connaissance de l'Antiquité ; mais le goût d'interroger le sol dont héritent les hommes des Lumières ne suffit pas à établir l'archéologie comme discipline ; il leur faut pour constituer une science du passé, classer les objets et les monuments, repérer les traits qui les caractérisent dans l'espace et le temps, bref inventer des typologies. La contribution des penseurs des Lumières tient tout entière dans cette idée simple qu'il peut y avoir un ordre dans la culture comme il y en a un dans la nature. C'est la confiance nouvelle accordée aux choses face aux mots.

Deux expositions en préparation, l'une à Rome, l'autre à la Bibliothèque nationale de France, présenteront les formes et les discours auxquels a donné lieu la pra-

tique de l'archéologie au XVII^e siècle ; en particulier les fouilles entreprises, les cabinets d'antiques et collections constitués à cette époque. De manière générale, elles viseront à montrer les conséquences que ce mouvement d'exploration systématique du passé a sur les arts et la société au XVIII^e siècle : ce mouvement d'intérêt et d'opinion est une des premières manifestations d'une sensibilité commune des Européens au passé.

Le travail entrepris vise à mettre en place une base de données internationale à partir de documents écrits et iconographiques (peintures, sculptures, livres, objets archéologiques etc.), qui permettra d'élaborer des outils didactiques pour l'animation des expositions.

Contact : Alain Schnapp - Centre Louis Gernet (CNRS/EHESS). Tél. : 44 41 46 50.

Voyage dans les laboratoires en conservation-restauration

Tel est le titre d'un rapport de recherche demandé par la mission de la recherche et de la technologie à deux chercheurs du centre de sociologie de l'innovation (CSI) de l'Ecole des Mines de Paris, Cécile Méadel et Philippe Larédo.

Cette commande portait sur l'activité des trois principaux laboratoires de conservation-restauration liés au ministère (laboratoire de recherche des musées de France, laboratoire de recherche sur les monuments historiques et Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques) et elle s'inscrivait dans le cadre des travaux préparatoires du plan national de restauration du patrimoine. Le CSI conduit de nombreux travaux sur les politiques publiques de recherche et la caractérisation de l'activité des scientifiques.

Le rapport dresse d'abord un tableau des laboratoires, de leurs ressources et de leurs personnels. Soulignant la diversité de leurs moyens, cette première partie s'interroge sur les contraintes et les bénéfices d'un statut de laboratoire ministériel (services d'administration centrale ou unité mixte de recherche). La seconde partie confronte les différentes définitions que les acteurs se donnent de la recherche. Puis elle présente les réseaux composant son espace, les mondes des restaurateurs et ceux des conservateurs. Enfin la troisième partie décrit les productions des laboratoires, à partir du

modèle de la «rose des vents de la recherche» mis au point par le CSI qui caractérise les cinq dimensions principales de l'activité scientifique : la production 1) de connaissances certifiées ; 2) de compétences (formations, compétences incorporées), 3) de biens collectifs, 4) d'avantages compétitifs (sous la forme d'innovations), 5) d'expertises et de vulgarisation.

Dans les laboratoires de restauration-conservation, ces cinq dimensions sont présentes et elles posent des problèmes spécifiques ; nous n'en évoquerons qu'une dans ce résumé, celle qui est prépondérante dans leurs activités, la production de biens collectifs, c'est-à-dire la contribution des chercheurs à des actions d'intérêt général. Elle pose en particulier le problème de la sélection entre les multiples demandes émanant des partenaires, avec les risques ou les accusations d'instrumentalisation, et celui du coût (non facturé aujourd'hui) des prestations des laboratoires.

En conclusion, le rapport souligne les trois dimensions majeures qu'affrontent aujourd'hui les trois laboratoires. Premièrement, la part de la prévention dans la conservation des collections est minime par rapport aux décisions de restauration mais cet équilibre est précaire et devrait être remis en cause, ce qui entraînera une redéfinition substantielle des compétences des chercheurs. Deuxièmement, la demande des institutions culturelles en région a entraîné une multiplication des ateliers de restauration dont les laboratoires de recherche ne peuvent se désintéresser et qui demande de repenser le rapport local/central. Troisièmement, les chercheurs en conservation-restauration s'affrontent sur la définition de leurs tâches, entre recherche appliquée et recherche fondamentale, entre recherche académique et recherche méthodologique ou prestations de service. Cette tension, que l'on rencontre dans nombre de laboratoires de recherche, peut être détendue par la mise en place de méthodologies standardisées et de services d'analyses mais aussi par une nouvelle répartition des compétences entre les trois acteurs principaux du triptyque de ces laboratoires : le restaurateur, le conservateur et le chercheur.

Ce travail de caractérisation des activités des laboratoires est une première étape ; elle fournit la base à un dialogue sur les choix et orientations futures entre toutes les parties personnes concernées.

Ce rapport est consultable à la mission de la recherche et de la technologie. Tél. : 40 15 80 45.

La banque d'images interactive de la BPI au centre Georges Pompidou

La Bibliothèque publique d'information (BPI) effectue actuellement des tests pour mettre au point Sémaphore, une banque d'images interactive, destinée au public non spécialisé et consultable au Centre Georges Pompidou, comme dans d'autres bibliothèques, via Numéris.

Sémaphore offre la possibilité d'effectuer des requêtes spécifiques de dossiers au serveur et d'organiser des téléchargements de documentation iconographique par thème, à la demande des établissements récepteurs ou à l'initiative de la BPI. Le système est basé sur une architecture de serveur PC486 sous Unix et de postes de consultation PC 386 sous Windows.

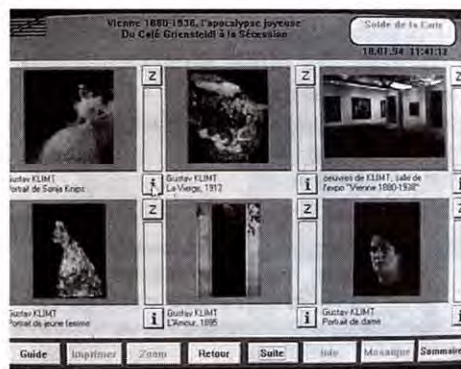
Le premier réseau de partenaires avec lesquels l'application va être testée sont les bibliothèques municipales de Lyon et de Rennes et la médiathèque du Canal de St-Quentin-en-Yvelines. La réalisation de Sémaphore a été confiée à Télésystèmes, dans le cadre d'un partenariat avec France Télécom et la BPI.

Sémaphore donne accès à trois formats d'image : mosaïque de six imagerie sous-titrées, image en quart d'écran accompagnée de son commentaire et image plein écran. En haut de l'écran apparaissent le titre du dossier en consultation et le solde de la carte de paiement ; en bas, les commandes de recherche, de consultation, de reproduction et d'accès au guide d'information.

porte, outre un système d'impression, un système de paiement par carte et un système statistique.

Les collections d'images accessibles

La base d'images est organisée en dossiers thématiques et d'abord constituée à partir de la collection iconographique encyclopédique de la BPI et de celles du Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle. Des images de différentes sources publiques et privées ainsi que des reportages effectués dans les



Banques d'images scientifiques : appel à propositions

Le département de l'information spécialisée du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche lance un appel à propositions sur les banques d'images scientifiques. Il est destiné à identifier les projets de constitution et de diffusion de banques d'images et à soutenir la réalisation d'un certain nombre d'entre eux dans les établissements universitaires, les organismes de recherche et les musées scientifiques et techniques. Le programme vise à faciliter l'accès aux stocks d'images en favorisant leur numérisation et leur gestion. La diffusion et l'exploitation des images doit pouvoir s'effectuer à distance par les réseaux comme RNIS, RENATER ou INTERNET ou sur des supports optiques. Les projets retenus seront coordonnés et harmonisés par la direction de l'information scientifique et technique des bibliothèques (DISTB) ; les images prises en compte seront d'abord des images fixes de photothèques ou médiathèques ou produites au cours de travaux de recherche dans un laboratoire ; l'introduction d'images animées (vidéos, films, animations) doit être envisagée dans les projets.

Date limite de remise des dossiers : 5 septembre 1994. Pour se procurer le texte détaillé de l'appel à propositions, les critères de sélection et conditions de soumission, s'adresser à : Mme Comberousse, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - DISTB - SDIST. Département de l'I.S. 1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05. Tél. : 46 34 30 28. Fax : 46 34 34 02.

Une consultation conçue pour un public non spécialisé

Le système a été conçu à partir de besoins décelés auprès du public de la BPI. Les utilisateurs pourront, sur place comme à distance, rechercher des images sur les sujets de leur choix (à travers une arborescence ou par mots-clés), les consulter dans différents formats et effectuer immédiatement la reproduction des images en couleur et des textes de commentaire en noir et blanc.

L'ergonomie a été spécialement conçue pour un public non spécialisé. L'utilisateur peut naviguer à son gré entre les différents éléments visuels et textuels. Le système construit dynamiquement les écrans à partir des images et des textes en fonction d'un schéma préétabli, de façon à permettre une mise à jour rapide de la base. L'application com-

positions artistiques et historiques parisiennes sont également présents dans Sémaphore.

Sémaphore ouvre une nouvelle perspective de communication à un large public de collections d'images et de commentaires associés. Basée sur une expérience diversifiée de communication de l'image au public et sur l'articulation de techniques variées, Sémaphore constitue un mode de consultation simple, attractif et homogène, permettant de mettre en valeur un large éventail de collections d'images.

Contact : Luce-Marie Albigès BPI, Centre Georges Pompidou. Tél. : 44 78 44 84.

Erratum

Dans le numéro 47 de mai 1994 de *Culture et Recherche*, en page 5, les chiffres du graphique sur la répartition des interrogations de la base Joconde par l'intermédiaire des gestionnaires de la base étaient erronés ; les chiffres exacts sont les suivants :

- éditeur : 30%
- universitaire : 25%
- prof. culture : 35%
- autre : 10%

Appel d'offres de recherche : violences à l'école

L'Institut des hautes études de la sécurité intérieure et la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale lancent conjointement un appel d'offres sur le thème de la violence à l'école.

Il vise en premier lieu à définir et évaluer ce phénomène par une approche objective, contrebalancée par une approche subjective des valeurs et représentations autour de la violence et par une mise en perspective socio-historique et internationale.

En second lieu, il s'agit d'analyser la réaction de l'institution face aux violences scolaires et d'évaluer les dispositifs et formes de partenariat mis en place pour y faire face.

Pour tout renseignement s'adresser rapidement à Catherine Gorgeon - IHESI. Tél. : 53 68 20 50. Ou à Jean-Claude Emin - MEN/DEP. Tél. : 49 55 38 91.

Appel à idées-programme transmission des savoir-faire

Le Centre d'ethnologie française du CNRS, avec l'aide de la mission du patrimoine ethnologique du ministère de la culture et de la francophonie et du musée national des Arts et Traditions populaires, lance une étude sur les modalités de conservation active par les entreprises, musées, écomusées, centres de formation spécialisés, des savoirs de métiers menacés de disparition.

Tours de main, savoir-faire, métiers de l'artisanat et parfois de l'industrie sont parties intégrantes des cultures professionnelles, des cultures techniques, des cultures locales. Considérés comme éléments du patrimoine culturel, ils deviennent des enjeux du développement local. Ils seront alors revalorisés, mis en scène et surtout conservés parce qu'ils participent à la constitution des images de marque des entreprises et des régions, parce qu'ils contribuent à la restauration du patrimoine matériel, à la création artistique et à la production de produits de qualité de plus en plus recherchés.

Un premier repérage* des expériences menées par des conservatoires en France permet d'émettre quelques hypothèses sur la spécificité des modalités de transmission/conservation de techniques qui vont du bâtiment au textile en passant par les arts du feu ou l'agro-alimentaire.

Il doit se poursuivre au niveau européen afin de diffuser les expériences de conservation et surtout faire connaître et pourquoi pas circuler des techniques et des hommes tant il est vrai que l'histoire de nombreux métiers s'est inscrite à l'échelle de l'Europe.

Les responsables de l'étude remercient donc ceux qui pourraient leur faire connaître des expériences de protection des savoir-faire.

Contact : Arnauld Martin - CEF - MNATP
6, av. du Mahatma Gandhi 75116 Paris.
Tél. : 44 17 60 43. Fax : 44 17 60 60.
Denis Chevallier - mission du patrimoine technologique - 65, rue de Richelieu 75002 Paris.
Tél. : 40 15 86 45. Fax : 40 15 87 33.

*Denis Chevallier et Arnauld Martin (ed.), 1994, *Connaître, conserver, transmettre les techniques et savoirs de métiers, conservatoires et musées en France*, ronéo, 82 p. Diffusion : musée des ATP.

SE DOCUMENTER AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE

La mission de la recherche et de la technologie et le département de l'information et de la communication viennent de réaliser un répertoire des bibliothèques, médiathèques, services d'archives, centres de documentation, photothèques dépendant du ministère de la culture et de la francophonie ou sous convention avec lui. Il décrit les fonds documentaires de plus de cent trente services, du manuscrit enluminé au disque compact en passant par les imprimés, les estampes, les photographies et les produits audiovisuels. Plusieurs rubriques : fonds documentaires, outils de recherche, prestations proposées, horaires d'ouverture, conditions d'accès, permettent aux chercheurs, étudiants, professionnels ou grand public de repérer les ressources dont ils ont besoin.

Se documenter au ministère de la culture et de la francophonie.
Ministère de la culture et de la francophonie,
mission de la recherche et de la technologie et département de l'information et de la communication.

Paris, La Documentation française, 1994, 264 p., ill., 75 F.
ISBN : 2-11-003186-7

La Documentation française
29-31 quai Voltaire 75344 Paris cedex 07.
Tél. : 40 15 70 00. Fax : 48 39 56 01.

ADRESSE ÉLECTRONIQUE DE LA MISSION DE LA RECHERCHE

La mission de la recherche et de la technologie dispose à présent d'une adresse électronique permettant de lui adresser des messages par les réseaux de communication :

dalbera@valois.culture.fr
(pour Jean-Pierre Dalbéra,
chef de la mission
de la recherche et de la
technologie)

Rapport sur le patrimoine rural

Isac Chiva, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales a conduit à la demande du ministre une mission de réflexion et de proposition sur la protection et la mise en valeur du patrimoine rural. Le rapport Chiva propose une politique axée sur trois principes :

- fonder l'aménagement du territoire sur la connaissance et la reconnaissance des spécificités culturelles des pays et des régions, impliquant de donner au patrimoine rural une définition ample : architecture, organisation de l'habitat, paysages, techniques et savoir-faire formant un tout indissociable ;
- adapter les outils de protection et de gestion de l'espace rural à la spécificité de ce patrimoine ;
- intégrer le patrimoine dans la politique d'aménagement du territoire.

Ce rapport est consultable à la mission du patrimoine ethnologique. Marie Konieczny. Tél. : 40 15 87 38.

Le Centre de recherches des monuments historiques

La création d'un centre national de documentation du patrimoine dans le Palais de Chaillot est à l'étude. Installé très anciennement dans les lieux, le Centre de recherches sur les monuments historiques offre d'ores et déjà une documentation très approfondie sur le second œuvre des monuments.

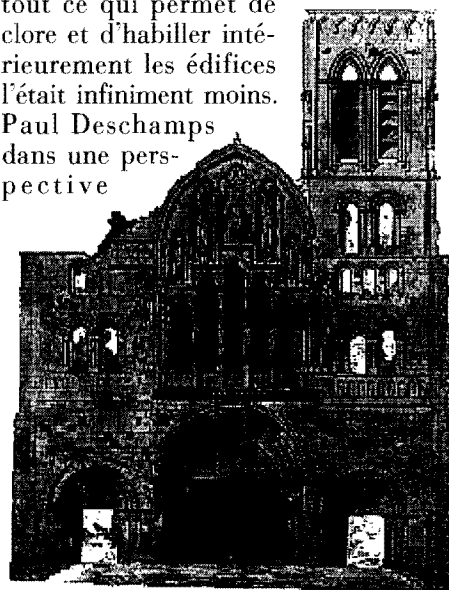


Grand compas de traceur, XVII^e s. Cliché © CRMH.

LE CENTRE de recherches des monuments historiques, situé au Palais de Chaillot, procède de deux projets didactiques, celui de Viollet-le-Duc, au XIX^e siècle, et celui de Paul Deschamps dans les années trente. Viollet-le-Duc voulait que soit créé un lieu de formation pour les architectes et les compagnons travaillant sur les chantiers des monuments historiques. Après sa mort fut créé par la Commission des monuments historiques le musée de Sculpture comparée, au Palais du Trocadéro, qui venait d'être construit pour l'Exposition universelle de 1878. Le musée comprenait surtout des moulages pour former les artisans sculpteurs, mais aussi un ensemble de maquettes d'architecture qui fut réalisé sous la direction d'Anatole de Baudot, le disciple préféré de Viollet-le-Duc.

Des copies de peintures murales, commandées par la Commission des monuments historiques depuis 1845, furent également réunies à ce musée, ainsi que la collection de dessins de Viollet-le-Duc léguée par la famille au Service après la mort de l'architecte en 1879. Tous les éléments apparemment hétérogènes de cet ensemble étaient complémentaires et concouraient chacun dans un domaine différent à une meilleure connaissance de l'archéologie et de la construction médiévales, toutes pouvaient contribuer à former de nouvelles générations d'architectes et d'artistes. En 1887 avait été inauguré en outre un cours d'architecture française médiévale confié à Anatole de Baudot, qui se poursuit dans le cours pour architectes.

En 1934, Paul Deschamps, conservateur du musée, le transforma en musée des Monuments français, le Palais du Trocadéro étant lui-même converti et agrandi pour former l'actuel Palais de Chaillot. Il abandonna l'idée de comparaison de la sculpture à l'échelle européenne, conçut un programme approfondi sur la sculpture française et décida le développement de la section des peintures murales qui se poursuivit jusque dans les années 1960. Il lança en 1934 l'idée d'un office de documentation sur les monuments historiques en collaboration avec des architectes en chef du service, Pierre Paquet et Albert Chauvel. Si les problèmes du « gros-œuvre » étaient assez bien connus, le second-œuvre, c'est-à-dire tout ce qui permet de clore et d'habiller intérieurement les édifices l'était infiniment moins. Paul Deschamps dans une perspective



Viollet-le-Duc Vézelay, Yonne : église abbatiale de la Madeleine façade occidentale. Etat actuel (avant restauration). Avril 1840. Cliché © CRMH.

très familière de l'école de géographie française alors, souhaitait également que soit créé un centre de documentation pour les carrières utilisées au Moyen Age, et un musée des matériaux. L'office de documentation fut créé en 1935 et Paul Deschamps coiffa musée et office de documentation, avec une section matériaux, en étroite collaboration avec le service des monuments historiques. Mais, essentiellement pour des raisons de gestion, en 1945, le musée fut rattaché à la direction des musées de France, tandis que l'office de documentation, qui devait prendre le nom de Centre de recherches, demeurerait lié au service des monuments historiques. Les collections dont la Commission des monuments historiques avait financé la constitution demeuraient sa propriété (maquettes d'architecture, copies de peintures murales, collection Viollet-le-Duc).

LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DU CRMH

La documentation porte sur le second-œuvre, c'est-à-dire sur tout ce qui clôt un édifice (vantaux, menuiserie de fenêtres, portes), ce qui règle la distribution intérieure des bâtiments (escaliers, plafonds), ce qui tapisse les murs et les sols (lambris, parquets, carrelages). Elle étudie également certains éléments constitutifs de la construction en pierre comme les piles et les arcs, les

voûtes, les encadrements de pierre des fenêtres, ainsi que les cheminées en pierre, les rampes d'escaliers, balcons, impostes de portes, en ferronnerie ou en bois.

Enfin le Centre s'est particulièrement spécialisé dans le domaine de la charpente, ainsi que dans celui des maisons à pans de bois. Les charpentes ont été étudiées en fonction du type d'espaces couverts, et aussi de la technique adoptée.

Cette information réunie sur les procédés anciens de construction et sur la technique de restauration comporte des références bibliographiques, archivistiques et documentaires.

Le Centre travaille en liaison étroite avec les architectes en chef et les architectes des cellules de recensement. Les uns et les autres signalent les chantiers en cours et les découvertes intéressantes. Les documentalistes du Centre font une enquête photographique de terrain. Un architecte se rend sur place pour faire ce relevé, qui est ensuite mis au net et intégré dans la documentation. Le dessin élaboré doit être assez précis pour permettre de reproduire ce qui a été très exactement dessiné.

L'utilisation de la documentation comme modèle d'exécution pour des éléments à refaire a été parfois critiquée : il apparaîtrait par exemple peu archéologique d'utiliser un relevé de menuiserie du Val-de-Loire pour le transposer en Provence. En fait l'on n'observe pas des différences aussi sensibles dans le domaine du second-œuvre que dans l'architecture noble. Le matériau entraîne un certain nombre de contraintes qui diminuent l'éventail des possibilités. La documentation réunie constitue en tout état de cause une étude archéologique pour des dispositions en œuvre. L'archéologie du sous-sol est sans doute mieux connue parce que plus spectaculaire, mais les études archéologiques des éléments anciens en place et en éléva-



Targette, décor évidé, provenant du Berry, XV^e s. Cliché © CRMH.



Notre-Dame-de-Paris. Maquette en plâtre réalisée avant 1889 (1843 ?). Echelle : 1 cm par m. Cliché © CRMH.

Comines (Nord), beffroi, dôme, 1621. Réalisé par H. Deneux en 1916. Echelle : 2 cm par m. Cliché © CRMH.

SECTION PIERRE

La section Pierre du CRMH procède des initiatives de P. Deschamps exposées dans la *Revue des monuments historiques de la France* en 1936 dont résultera aussi beaucoup plus tard la création du laboratoire de recherche des monuments historiques, plus orienté, lui, vers les problèmes d'altération des matériaux.

La «section pierre» tient à jour une documentation sur les carrières de pierre utilisées dans les monuments : pierre de taille, de couverture et de décoration. La documentation, rassemblée par les géologues qui se sont succédés depuis 1941, comprend diverses collections :

- Des fiches sur les carrières, classées par département. Il en existe plusieurs types : fiches bibliographiques ou dossiers avec plan de repérage, coupe de la carrière avec emplacements des échantillons prélevés, photos, références d'utilisation, propriétés physiques de la roche.
- Des fiches sur les monuments, pierres d'origine et de restauration ;
- Une collection d'échantillons ou «lithothèque». Plus de 2 000 échantillons proviennent de différentes sources : les carrières en activités ou abandonnées récemment (de 1940 à nos jours), les anciennes carrières ayant servi pour les monuments mais complètement abandonnées depuis le XIX^e siècle et des pierres de monuments (pierres déposées au moment des travaux). Cette collection, unique en son genre en France, comporte également une collection de lames minces, pour observation au microscope, taillées dans la plupart des échantillons de la lithothèque. Une collection de 90 plaques, polies sur une face qui représentent les principaux marbres et calcaires marbriers utilisés en France. Une collection de pierres de couvertures (ardoise, lauzes, laves, platins) est intégrée au musée des matériaux. La collection complète des cartes géologiques au 1/80 000 et au 1/50 000 est tenue à jour. A Paris il existe très peu de lieux où ces cartes puissent être consultées en dehors de la bibliothèque du Muséum et de la Société géologique de France.

En réponse aux demandes des architectes du service des monuments historiques, une étude est menée en collaboration, si besoin est, avec le LRMH ; elle comporte généralement trois volets : la détermination des matériaux du monument ou de la partie de monument à restaurer ; la recherche de la (ou des) carrières d'origine ; les propositions de pierre de remplacement au cas où les anciennes carrières seraient abandonnées.

Annie Blanc

Ingénieur de recherche, responsable de la section Pierre

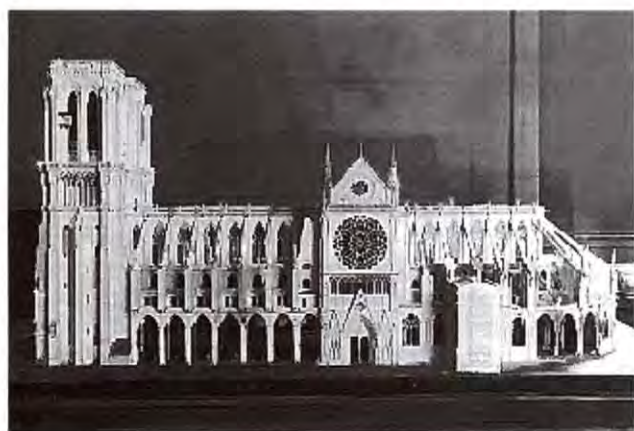
tion est tout aussi indispensable. Le temps est un ennemi particulièrement redoutable pour ces éléments vulnérables qui, à la différence du gros-œuvre, n'étaient pas faits pour durer et sont soumis plus que d'autres aux aléas du goût et des changements de mentalité et de vie. Dans de nombreux cas, l'étude menée par le Centre sur une charpente, une menuiserie, un réseau de fenêtres, sera le seul témoignage d'une disposition antérieure.

La documentation réunie comporte aujourd'hui 15 753 relevés sur kodatrace, 334 705 photographies pour 527 rubriques. Lorsqu'un dossier paraît très complet sur un sujet et selon une tranche chronologique, il donne lieu à la publication d'un fascicule. Aujourd'hui 120 fascicules ont été publiés. En 1986 a été publié un volume, tous thèmes confondus, pour la région Pays-de-Loire.

Le Centre de recherches a utilisé la dendrochronologie pour préciser et confirmer les datations supposées à partir de l'étude de la mise en œuvre du bois. ■

Françoise Bercé

Directeur du Centre de recherches sur les monuments historiques
Palais de Chaillot - 1, place du Trocadéro 75116 Paris. Tél. : 47 27 84 64.



Un exemple de partenariat scientifique : les **D**ocuments d'archéologie française

**Créée et codirigée par les
ministères de la culture et de la
francophonie, de l'enseignement
supérieur et de la recherche,
ainsi que par le CNRS,
la collection des Documents
d'archéologie française est
éditée par la Fondation de la
Maison des sciences de
l'homme. Comptant aujourd'hui
une quarantaine de volumes,
les dAf sont devenus en
quelques années une collection
de référence diffusant les
résultats les plus novateurs de la
recherche archéologique
conduite sur le territoire national.**

DIFFUSER LA RECHERCHE

Diffuser le résultat d'une recherche est pour tout chercheur un devoir fondamental. Ce devoir est sans doute plus impératif encore pour l'archéologue qui détruit l'objet de sa recherche au fur et à mesure qu'il l'étudie. Plus impératif également aujourd'hui qu'hier en raison notamment de l'augmentation considérable au cours des quinze dernières années des opérations programmées et préventives, due pour ces dernières à la prise en compte systématique du patrimoine dans les travaux d'aménagement du territoire. C'est dans ce contexte que les Documents d'archéologie française (dAf) ont été créés en 1985 afin de répondre à un besoin croissant de publication.

Pour ce faire, les institutions ayant en charge la conduite de la recherche archéologique en France (ministères chargés de la culture, de l'enseignement supérieur, de la recherche, CNRS) se sont associées par convention à un établissement dont la vocation est de contribuer au développement des sciences humaines, la Fondation de la Maison des sciences de l'homme (MSH). Elles ont donné pour mission à la collection de susciter et d'éditer tous travaux scientifiques concernant l'archéologie du territoire français, d'une qualité justifiant un support national et une diffusion internationale : monographies de fouilles, actes de colloques, travaux universitaires, manuels, etc.

Les volumes sont donc avant tout des outils de travail pour les chercheurs, écrits par des chercheurs de tous horizons institutionnels. Ils peuvent cependant toucher également un public de passionnés d'archéologie désireux de mieux connaître une période, une région ou une technique.

LES STRUCTURES ÉDITORIALES

Deux types de structures garantissent la qualité de la sélection : des comités de rédaction interrégionaux et un comité de direction national, constitués de représentants des organismes fondateurs ainsi que d'archéologues de collectivités territoriales et d'associations.

Les *comités de rédaction interrégionaux* suscitent, collectent et examinent les manuscrits dont le thème est lié au secteur géographique pour lequel ils sont compétents. Chaque comité effectue un choix parmi les manuscrits présentés et établit un classement des manuscrits retenus.

Le *comité de direction national*, composé de représentants nommés par les institutions partenaires et de représentants des comités de rédaction interrégionaux, examine les propositions de ces derniers et effectue un choix définitif. Il est chargé de conduire la politique éditoriale de la collection et d'assurer la coordination des actions des comités de rédaction interrégionaux. Il impulse par ailleurs une politique de commande de manuscrits en fonction des besoins de la recherche et veille à ce que la représentation des disciplines, des périodes et des secteurs géographiques soit équilibrée.

Par ailleurs, deux structures assurent le bon fonction-

Derniers titres parus

- *Le château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e s.)*. J.-M. Poisson dir. 174 p. 235 F
- *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*. G. Giuliano. 240 p. 280 F
- *L'âge du Fer dans le haut Jura*. P. Bichet, J.-P. Millotte. 151 p. 195 F
- *Une minière de silex au Néolithique : Jablines (Seine-et-Marne) (série Archéologie préventive)*. F. Bostyn, Y. Lanchon dir. 246 p. 250 F
- *Les enceintes fortifiées du Limousin*. I.B.M. Ralston. 190 p. 230 F
- *Un gisement du Paléolithique moyen : Rencourt-lès-Bapaume (Pas-de-Calais) (série Archéologie préventive)*. A. Tuffreau dir. 126 p. 195 F
- *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*. C. Bémont, M. Jeanlin, C. Lahanier dir. 307 p. 350 F
- *Le Néolithique au quotidien*. 214 p. 246 F
- *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement : la formation d'un terroir au XI^e s.* M. Colardelle, E. Verdel dir. 416 p. 400 F

- *Le Néolithique du nord-est de la France et des régions limitrophes*. 182 p. 210 F
- *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge*. J.-L. Fiches, F. Favory dir. 339 p. 290 F jusqu'au 31.12.1994 puis 340 F
- *Environnement et habitats magdaléniens dans le centre du Bassin parisien*. Y. Taborin dir. 189 p. 195 F jusqu'au 31.12.1994 puis 225 F
- *Nécropoles protohistoriques du Sénonais (série Archéologie préventive)*. L. Baray, S. Deffessigne, C. Leroyer, I. Villemeur. 230 p. 200 F jusqu'au 31.12.94 puis 230 F

Titres à paraître au second semestre 1994

- *L'oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) du V^e au VII^e s.* G. Démians d'Archimbaud dir.
- *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*. M. Fixot, E. Zadora-Rio dir.
- *Le gisement pléistocène moyen de la grotte des Cèdres (Le Plan-d'Aups, Var)*.

- A. Defleur, E. Gregut-Bonnouire dir.
- *L'épave d'Orlac (Charente-Maritime) : navigation et milieu fluvial au XI^e s.* E. Rieth, J. Chapelot dir.
- *Le Paléolithique moyen du Sénonais (série Archéologie préventive)*. V. Krier, J.-M. Gouedo, J.-L. Lochet, V. Deloze, P. Depaepe
- *La sidérurgie chez les Sénonais (série Archéologie préventive)*. C. Dunikowski, S. Cabboi
- *Une Ferme de l'Armorique gauloise : La Boissanne à Plouer-sur-Rance (série Archéologie préventive)*. Y. Menez

Comment se procurer les dAf ?



Les dAf sont en vente en librairie ou directement auprès du diffuseur/distributeur : CID, 131 boulevard Saint-Michel 75005 Paris. Tél. : 43 54 47 15.

Fax : 43 54 80 73. Un catalogue des titres parus dans la collection est disponible sur simple demande auprès de cet organisme.



La série Archéologie préventive : l'exemple de l'autoroute A 5

La publication des fouilles préventives, c'est-à-dire préalables aux travaux d'aménagement du territoire, fait l'objet de la part du ministère de la culture et de la francophonie (direction du patrimoine/sous-direction de l'archéologie) d'une attention toute particulière. En accord avec ses partenaires institutionnels, il a mis en place des moyens financiers importants afin d'accélérer la diffusion des résultats et une politique de partenariat avec les sociétés d'aménagement. C'est ainsi qu'a été créée sous son impulsion, en 1992, la série Archéologie et grands travaux devenue en 1994 la série Archéologie préventive dont le titre est ainsi plus conforme au domaine qu'elle couvre, toutes les opérations préventives ne concernant pas uniquement de « grands » travaux. Les manuscrits sont sélectionnés suivant les mêmes critères que les autres manuscrits de la collection ; seul le mode de financement, assuré en partie par le ministère de la culture et de la francophonie, en partie par les aménageurs et pour 25 % par la collection, diffère. L'AFAN, gestionnaire des opérations préventives, est devenue à cette occasion un cinquième partenaire à part entière de la série ; son service publication en assure le secrétariat d'édition.

Un exemple récent montre tout l'intérêt de ce dispositif. Lors de la construction de l'autoroute A5, entre Melun et Troyes, un programme de publication a été élaboré au moment même de l'opération archéologique préalable qui s'est déroulée de 1988 à 1993. Le premier volume, consacré aux *Nécropoles protohistoriques du Sénonais*, vient de paraître. Il sera suivi de neuf autres volumes d'ici 1996. La réalisation de ce programme n'aurait pu se faire sans la mise en place d'un partenariat exemplaire entre les services concernés du ministère de la culture et de la francophonie, scientifiquement responsables de cette opération, la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône qui a consenti un effort financier particulièrement important, l'AFAN dont les personnels ont mené à bien ce travail de publication, enfin les collectivités territoriales concernées, des chercheurs du CNRS et de l'Université.

nement de la collection : le comité de coordination, composé des représentants des quatre signataires de la convention, veille à la bonne exécution des missions de la collection et réunit les moyens nécessaires à leur réalisation ; le secrétariat général assure la mise en œuvre des décisions du comité de direction, il est rattaché à la direction du patrimoine/sous-direction de l'archéologie du ministère de la culture et de la francophonie.

EDITEUR SCIENTIFIQUE, ÉDITEUR TOUT COURT

Les dAf appartiennent au champ de l'édition scientifique. Le travail éditorial est donc adapté à ce type de publication et s'attache à une mise au point parfaite du texte et des figures. Ce souci de qualité s'est accompagné d'un souci sinon de rentabilité, impossible dans ce secteur, du moins de gestion rigoureuse. Une attention toute particulière a donc été portée à la rationalisation de la chaîne éditoriale en utilisant les possibilités offertes par la PAO (publication assistée par ordinateur) et le DAO (dessin assisté par ordinateur), aux coûts de fabrication en mettant en concurrence les prestataires de service, aux tirages calculés au plus juste en fonction de la clientèle potentielle, à la promotion et à la diffusion adaptées au public visé. La totalité des frais de fabrication et de diffusion peuvent ainsi être couverts dans un

suite de la
page 9 :
Documents
d'archéologie
française

délai de deux à quatre ans. Les subventions versées par les signataires de la convention permettent d'assurer des contrats à durée déterminée pour du personnel contractuel, d'acheter et d'entretenir l'équipement informatique nécessaire, le ministère de la culture et de la francophonie et le CNRS complétant cette aide par la mise à disposition de personnel permanent et de locaux.

En ce qui concerne la diffusion, il faut souligner le rôle du CID, service de la Maison des sciences de l'homme assurant une mission interinstitutionnelle de diffusion et de distribution des publications en sciences humaines, gérant à ce titre le fonds de nombreuses presses universitaires. Un important fichier permet d'assurer dans de bonnes conditions des opérations de publipostage auprès d'un public soigneusement ciblé. Des représentants se chargent de la mise en vente en librairie ; des tables de presse sont régulièrement tenues dans les grands salons du livre français et étrangers ainsi que dans des colloques nationaux et internationaux. Signalons qu'au cours de ces deux dernières années deux volumes des dAf ont été distingués : *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale* de G. Giuliano a reçu le prix Feuilles d'or 1992 (histoire régionale lorraine) lors de la manifestation « Le livre sur la place » à Nancy ; *Les habitats du lac de Paladru dans leur environnement*, dirigé par M. Colardelle et E. Verdel, a été sélectionné pour le prix Clio 1994 dans le cadre du 2^e Salon de l'histoire de Paris.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Si le bilan des neuf premières années d'existence des dAf est positif, il convient d'améliorer plusieurs points afin que la collection se développe et soit, plus encore qu'aujourd'hui, un acteur essentiel de la diffusion de la recherche archéologique nationale. Une nouvelle convention, établissant une contractualisation sur quatre ans, doit renforcer dès cette année le partenariat interinstitutionnel auquel sera associée l'AFAN. Les instances de sélection et de direction vont se rapprocher dans le courant du second semestre 1994 des nouvelles structures d'évaluation et de contrôle de la recherche archéologique, également construites sur un modèle national et interrégional en respectant le même équilibre dans la représentation des différentes catégories de chercheurs et des disciplines ; ceci doit simplifier le dispositif de sélection et accroître son efficacité. Le développement de la série Archéologie préventive et, conjointement, celui du partenariat avec les sociétés d'aménagement et l'AFAN permettra d'assurer à court terme une diffusion rapide des résultats de la recherche à la hauteur des investissements humains et financiers qu'elle nécessite à juste titre.

Christine Richet

Secrétaire générale

Sous-direction de l'archéologie

4, rue d'Aboukir 75002 Paris

Tél. : 40 15 77 19. Fax : 40 15 77 00

Politique de la Recherche

● Accès pour les chercheurs aux archives radiotélévisées

● Le décret d'application du 31 décembre 1993 (JO du 1^{er} janvier 1994) permet la mise en place du dépôt légal des sources audiovisuelles décidée par la loi du 20 juin 1992. Ce décret fixe la date du début du dépôt légal au 1^{er} janvier 1995 pour la radiotélévision. L'Institut national de l'audiovisuel est chargé de la conservation du patrimoine audiovisuel et de son accès, notamment à des fins de recherche scientifique. Jusqu'ici, l'accès de ces archives, 500 000 heures de radio et 350 000 heures de télévision, était réservé aux chaînes et aux producteurs de télévision.

Première étape dans la constitution de ces archives nationales de la radiotélévision et de leur mise à disposition des chercheurs : l'INA a ouvert un centre de consultation d'une partie de ses fonds dans le cadre de conventions signées avec

des centres de recherche et des universités. Cette phase de préfiguration devrait durer deux ans.

INA-Tolbiac : 83-85 rue de Patay 75005 Paris.

Tél. : 44 23 11 17.

● Ce même décret du 31 décembre 1993 introduit des modifications relatives au dépôt légal des différentes autres catégories de documents dont la collecte, la conservation et la consultation à des fins de recherche sont confiées, selon leur nature :

– à la Bibliothèque nationale : progiels, bases de données, systèmes experts ; vidéogrammes sur support autres que photochimiques (vidéocassettes, vidéodisques) ; documents multimédia (type CDROM, CDI) quel(s) que soi(en)t le ou les supports et les conditions techniques de leur production, édition ou diffusion ;

– au Centre national de la cinématographie : vidéogrammes sur support photochimique (films cinématographiques 16 et 35 mm).

● Des nouvelles du 4^e programme-cadre de recherche communautaire

On connaît aujourd'hui les grandes lignes du 4^e PCRD 1994-1998 qui sera prochainement soumis à l'approbation du conseil des ministres et du parlement européen et à l'examen des comités ad hoc désignés par les Etats et du CREST, comité de la recherche européenne scientifique et technique. Il est doté de 9 282 mécus (6 600 mécus pour le 3^e PCRD 1990-1994).

Voici parmi les actions proposées et leurs programmes spécifiques, les domaines susceptibles d'intéresser particulièrement les services de la culture.

● Technologies de l'information et des communications

Rappelons que c'est dans le programme équivalent du 3^e PCRD que des projets comme « Narcisse », « Vasari » et « Rama »

ont pu aboutir (voir n° spécial 46, février 1994 de *Culture et Recherche*).

- télématique (822 mécus)
- technologies des communications : Race III (630 mécus)
- technologies de l'information : Esprit IV (1 632 mécus)

● Normes, mesures et essais

(288 mécus)

Il fait suite au programme «Mesures et essais» du 3^e PCRD. Trois thèmes retenus :

- 1 - mesures pour les produits européens de qualité ;
- 2 - recherche relative aux normes et soutien technique au commerce ;
- 3 - mesures au service de la société : un sous-thème recouvre le *soutien au patrimoine culturel de l'Europe*.

● «Environnement»

Un sous-programme «Environnement et climat» (852 écus) fait suite aux programmes STEP et Environnement ; il comprend un thème sur «les causes et les effets socio-économiques des changements environnementaux» et le thème «technologies pour la réhabilitation des sites historiques et des sites industriels».

● Stimulation de la formation et de la mobilité des chercheurs

Cette action prend la suite du programme «Capital humain et mobilité» avec un budget de 744 mécus. Les principaux thèmes retenus sont :

- le développement des réseaux de communication et de coopération (essentiel du programme)
- l'accès aux grandes installations
- la formation des jeunes chercheurs

Les bourses institutionnelles sont remplacées par des bourses individuelles et les euroconférences qui n'avaient pas obtenu le succès escompté sont supprimées.

● Réunion du bureau d'EUROCORE (EUREKA) en Norvège

Le comité scientifique et le bureau d'Eurocare se sont réunis en juin dernier à Hamar en Norvège. La France est représentée à ces deux comités par Jacques Philippon, adjoint au chef de la mission de la recherche.

Ces réunions étaient couplées aux manifestations marquant la fin de la présidence norvégienne d'Eureka. La Suisse succède pour un an à la Norvège.

De nouveaux projets, susceptibles d'intéresser les services de recherche du ministère et leurs partenaires publics et privés, ont été présentés au bureau d'Eurocare. Il s'agit de :

- **Microcare** : mise au point d'un microscope 3D pour l'observation des surfaces et des structures archéologiques ;

- **Prevent** : recherche de normes de contrôles climatiques et mesures associées dans les monuments historiques ;

- **Archéolocator** : nouveau système de localisation d'objets archéologiques basé sur les effets magnétiques ;

- **Kersanitate** : système de désalinisation et de déshumidification des maçonneries par méthode électro-osmotique ;

- **Radarcare** : mise au point de techniques d'investigation par radar pour l'examen non destructif des sites archéologiques et des constructions ;

- **Protect** : mise au point de méthode par radiographie neutronique pour l'évaluation des porosités et des traitements protecteurs contre l'humidité dans les bâtiments ;

- **Expertcare** : mise au point d'un système expert pour l'enregistrement, l'identification, l'indexation des trouvailles archéologiques ;

- **Woodworm** : mise au point d'outils de détection et de contrôle de la prolifération de l'*Anobium punctatum* dans le mobilier ;

- **Laseclean** : applications du laser au nettoyage des œuvres d'art (projet à participation française) ;

- **Norma** : contrôle de l'activité fungistatique d'un produit destiné au nettoyage de routine des musées et des archives (projet français) ;

Pour tous ces projets, contacter rapidement le représentant national (J. Philippon. Tél. : 40 15 84 61) ou le bureau d'Eurocare : Renate Weissenhorn - BIT Eurocare project secrétariat, Wiedner Hauptstrasse 76, 1040 Vienne (Autriche). Fax : 43 1 581 16 16 16).

● Plan d'action 1994-1996 pour les sciences sociales et humaines au CNRS

Le département SHS du CNRS a élaboré un plan d'action pour 1994-1996 sur une commande de la direction générale du CNRS à tous ses départements scientifiques. Il vise à définir les actions prioritaires qui seront mises en œuvre au cours de ces prochaines années en fonction des orientations générales retenues pour le

schéma stratégique du CNRS.

Ces actions sont de quatre ordres : participation à des programmes thématiques, développement de nouvelles instrumentations, organisation des unités de recherche et gestion des ressources humaines.

Au-delà de la présentation des actions, ce document tente d'explicitier les analyses plus structurelles qui les fondent : analyses qui touchent à l'identité même des sciences sociales et humaines au CNRS et qui font tout l'intérêt de la lecture de ce document. Un état des lieux selon les disciplines et les domaines d'application permet de passer en revue les collaborations entre le CNRS et les services de recherche du ministère de la culture et de la francophonie et leurs perspectives d'évolution.

Ce plan d'action 1994-1996 est un numéro spécial de la Lettre du département SHS du CNRS.

CNRS - 3-5 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16.
Tél. : 44 96 40 00.

Modalités de classement de certains agents titularisés dans le corps des ingénieurs de recherche et ingénieurs d'étude

Selon le Conseil d'Etat (arrêts du 26 mars 82 Thirard Lebon p. 136 et du 5 novembre 1982 Dehoux), les services accomplis en qualité d'allocataire de recherche sont considérés comme des services publics à plein temps ; de même que les services accomplis pour le compte d'une personne privée, y compris l'Association pour les fouilles nationales (AFAN), ils sont susceptibles d'être pris en compte lors de la titularisation dans les corps d'ingénieurs de recherche et d'ingénieurs d'études dans les conditions et limites prévues au 2^e alinéa de l'article 20 du décret n° 91-486 du 14 mai 1991 (portant statut particulier des corps de fonctionnaires de recherche de la mission de la recherche du ministère de la culture).

■ Recherche

Organisation de la recherche et conformisme scientifique

Sous la direction d'Alain Esterle et Laurence Schaffar, PUF/Nouvelle Encyclopédie Diderot, Paris, 1994, 325 p., 198 F.

La recherche scientifique est-elle encore par excellence une activité créative, ou subit-elle maintenant des contraintes telles qu'elle se trouve exposée à un risque majeur de conformisme ? Pour répondre à ces questions, des chercheurs, des philosophes, des administrateurs de la recherche. Après un prologue sur le conformisme dans les sciences, une première partie présente quelques grands thèmes de recherche qui mobilisent d'importants moyens à travers le monde. La seconde partie, les acteurs de la recherche : organisations et partenaires ; la troisième partie, la question des facteurs dynamisant de la recherche, internes et externes, et de leurs effets.

Science et culture scientifique dans l'Union européenne

AMCSTI, 1994, 120 F.

Ce dossier, mode d'emploi de l'Union européenne en matière de culture scientifique a été réalisé par l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle. AMCSTI - 14, bd Poissonnière 75009 Paris. Tél. : 48 24 36 84. Fax : 42 46 28 52.

Les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche

Plaquette réalisée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - service de l'information et de la communication - 1, rue Descartes 75231 Paris cedex 5. Tél. : 46 34 39 52.

■ Danse

Danse et pensée. Une autre scène pour la danse.

Sous la direction de Ciro Bruni, GERMS, coll. Art et Pensée, vol. IV, 1993, 445 p., 185 F (220 F relié).

Contributions au 1^{er} colloque international pour la danse et la recherche chorégraphique contemporaines, organisé à Paris en 1992 en collaboration avec le Collège international de philosophie.

GERMS (groupe d'étude et de recherche des médias spontanés) - BP 41 - 75061 Paris cedex 02. Tél. : 42 33 75 82.

■ Multimédia et recherche

Les réalités virtuelles

Par Claude Cadoz, Dominos/Flammarion, 1994, 128 p.

L'auteur, directeur de l'ACROE, centre de recherche sur l'informatique appliquée à la création musicale et à l'image animée, et ingénieur du ministère, s'interroge sur les dangers de la confusion entre ce monde fictif et l'irremplaçable réalité.

Le virtuel face aux questions... éthiques, sociologiques, juridiques et philosophiques de son époque.

Actes de la table ronde tenue à Imagina 1994 avec le soutien de la mission de la recherche et de la technologie. Introduction de Jean-Pierre Dalbéra, chef de la MRT. MRT - 3, rue de Valois 75001 Paris. Tél. : 40 15 80 45.

CD-ROM Rodin

Premier titre d'une collection de CD-ROM édité par ODA/Laser Edition, en partenariat avec le musée Rodin, la Réunion des musées nationaux et le Centre national de la cinématographie. Prix : 590 F TTC. ODA Laser Edition - 7, avenue de la Cristallerie 91317 Sèvres cedex. Tél. : 46 23 34 52.

■ Art

Art/cognition. Pratiques artistiques et sciences cognitives

Ouvrage collectif, Cyprès/Ecole d'art d'Aix-en-Provence, 320 p., bilingue anglais-français, 140 F (+ frais de port).

Cet ouvrage reprend les principaux moments de la manifestation Différentiel(s) 92 tenue à Aix. Contact : Cyprès. Ecole d'art d'Aix-en-Provence, rue Emile Tavan 13100 Aix. Tél. : 42 27 57 35/42 27 63 99.

Critique d'art, n° 3, avril 1994.

Archives de la critique d'art - 3, rue de Noyal 35410 Châteaugiron. Tél. : 99 37 55 29.

Développement culturel n° 104, juin 1994.

Il présente les principaux résultats d'une enquête conduite à la demande de la mission de la recherche et de la technologie et du département des études et de la prospective du ministère de la culture et de la francophonie sur la profession de restaurateur d'œuvres d'art. DEP - 2, rue Jean Lantier 75001 Paris. Tél. : 40 15 73 00.

Revue de l'art,

n° 103, 1994, CNRS Editions, 110 F.

Voires et savoirs. Esquisse d'une sociologie du regard.

Par Anne Sauvageot, Presses universitaires de France, Sociologie aujourd'hui, 1994, 168 F. A l'intérieur d'une histoire des formes culturelles - art et science - l'enjeu est de saisir la dynamique selon laquelle un ordre visuel participe à la « construction sociale de la réalité » et contribue au renouvellement des rationalités.

■ Archéologie

Bilan scientifique 1993 du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais.

Ferme Saint-Sauveur, avenue du Bois, BP 51, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex. Tél. : 20 91 38 69. Fax : 20 91 41 81.

Les nouvelles de l'archéologie, n° 55, printemps 1994.

Dossier : « Archéologie de la ville » proposé par Pierre Garmy.

L'Egypte au temps des pyramides. Troisième millénaire avant J.-C.

Par Guillemette Andreu, La Vie quotidienne, Civilisations et Sociétés, 1994, 238 p., 95 F. L'auteur est ingénieur du ministère.

■ Inventaire général

Blois, la forme d'une ville.

Par Annie Cosperec, Cahiers du patrimoine n°35, Inventaire général, Imprimerie nationale Editions, 408 p., 450 F.

La métallurgie comtoise. XV^e-XIX^e siècles. Etude du val de Saône.

Par J.-F. Belhoste, C. Claer-Roussel, F. Lassus, M. Philippe, F. Vion-Delphin, Cahiers du patrimoine n°33, Inventaire général/Asprodic, 1994, 424 p., ill., 390 F.

Les armoiries. Lecture et identification.

Sous la direction de M. Pastoureau et M. Popoff, Documents et Méthodes, 1994, 104 p., ill., 110 F. ISBN 2-11 087 309-4

■ Collection Images du patrimoine

■ Laon - Ville haute. Aisne. Par M. Plouvier avec la collaboration avec M. Hérol, n° 66, 1994, 68 p., ill., 130 F. ISBN 2-90 6340-10-3

■ Sarzeau et son canton. La presqu'île de Rhuys. Morbihan. Par O. Renaudeau et C. Toscer-Vogel, n° 130, 1994, 68 p., 95 F. ISBN 2-905064-19-6

■ Chatou. Croissy-sur-Seine. Villégiatures en bordure de Seine. Yvelines. Par L. Robert, n° 128, 1993, 44 p., ill., 75 F. ISBN 2-905913-07-X

■ Les tapisseries des Hospices de Beaune. Côte-d'Or. Par B. Fromaget et N. de Reyniès, n° 126, 1993, 64 p., ill., 130 F. ISBN 2-904727-06-X

■ Canton de Marignac. Puy-de-Dôme. Par M. Brunet, B. Ceroni, J.-P. ; Leclercq, n° 121, 1993, 48 p., ill., 95 F. ISBN 2-905554-07-X

■ Noisiel. La chocolaterie Menier. Seine-et-Marne. Par C. Cartier, H. Jantzen, M. Valentin, R. Michel, n° 120, 1994, 76 p., ill., 120 F.

■ Architecture

Architecture et vie sociale.

L'organisation intérieure des grandes demeures de la fin du Moyen Age et de la Renaissance.

Sous la direction de Jean Guillaume, collection De architectura, Picard, Paris, 1994, 280 p., 200 ill., 320 F.

Actes d'un colloque organisé au Centre d'études supérieures de la Renaissance à Tours.

Directeur de la publication : Hubert Astier. Chef de la mission de la recherche et de la technologie : Jean-Pierre Dalbéra. Rédaction : Annick Mispelblom. Ministère de la culture et de la francophonie : 3, rue de Valois 75042 Paris cedex 01. Tél. : (1) 40 15 80 45. N° de commission paritaire : 1290 AD. ISSN 0765-5991. Conception-réalisation : Callimage/Marie-Christine Gaffory. Photogravure : Cicero. Imprimé à l'Imprimerie nationale.